

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : IOR 40/5135/2016
AILRC-FR
19 décembre 2016

L'Assemblée générale des Nations unies confirme l'autorité du Conseil des droits de l'homme en matière de lutte contre les violences et les discriminations à l'égard des personnes LGBTI

Amnesty International salue la décision des États membres de l'ONU par laquelle ils confirment que le Conseil des droits de l'homme dispose de l'autorité et des compétences nécessaires à la création d'un mandat de procédures spéciales visant à lutter contre les violences et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Le 19 décembre, au cours de sa réunion plénière, l'Assemblée générale des Nations unies a voté contre un amendement que le Burkina Faso avait proposé d'apporter à la résolution sur le rapport du Conseil des droits de l'homme. Cet amendement visait à reporter l'examen de la [Résolution 32/2](#) du Conseil des droits de l'homme sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ; laquelle propose notamment de nommer un expert indépendant sur ces questions. Ce vote adresse clairement un message de soutien au Conseil des droits de l'homme et au mandat de l'expert indépendant.

Le droit de ne pas subir de violence et de discrimination pour quelque raison que ce soit est clairement inscrit dans le droit international relatif aux droits humains. Amnesty International espère que le vote de l'Assemblée générale mettra fin aux tentatives de certains États d'entraver la mission de l'expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Ceci permettra à Vitit Muntarbhorn, nommé à ce poste par le Conseil des droits de l'homme lors de sa 33^e session, de continuer son important travail. L'organisation demande à tous les États membres de l'ONU de coopérer pleinement avec le titulaire du mandat, afin de le soutenir dans son travail visant à éliminer la violence et la discrimination inacceptables liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

/FIN